

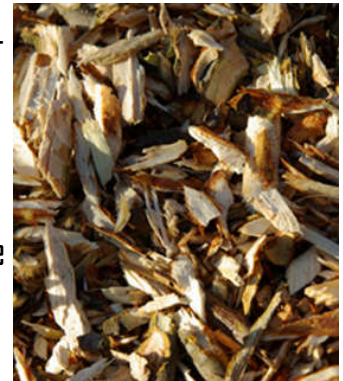
Le Bois Raméal Fragmenté (BRF)

Vers une amélioration de la fertilité de son sol

Le BRF, c'est quoi ?

Le Bois Raméal Fragmenté c'est des copeaux de bois issus du broyage de rameaux, tiges, branchages fraîchement coupés.

Le BRF agit comme un amendement organique: sa décomposition apporte de la matière organique qui permet une amélioration de la structure du sol.



Pourquoi utiliser du BRF ?

L'intérêt du BRF c'est de **créer un humus forestier riche en nutriments**. En effet, la dégradation de la lignine (contenu dans les copeaux de bois) par les champignons du sol (pourriture blanche) va favoriser l'activité biologique du sol. L'action des organismes du sol permet un apport de nutriments utiles aux plantes.



Comment utiliser du BRF ?

Une fois broyé, le BRF peut être épandu sur la parcelle. Il peut être appliqué de deux façons différentes:

- **En paillage (mulch)**, le BRF est apporté comme couverture d'une planche. Une épaisseur au maximum de 10cm peut être apportée sur la planche.
- **Enfoui** dans les 5 à 10 premiers cm du sol.

Généralement, **un seul apport par an** de BRF sur une planche de culture est suffisant.

Afin de bénéficier des nutriments libérés par la décomposition du bois pour les cultures, il est conseillé d'attendre **au moins 3 semaines** après l'apport de BRF pour planter.

Les avantages et les inconvénients du BRF

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none">• Limite le travail du sol (voire suppression)• Lutte contre l'enherbement et les mauvaises herbes• Préservation de l'humidité et limitation des besoins en irrigation• Technique adaptée à Wallis et Futuna compte tenu de la quantité de biomasse disponible (valorisation du Falacata)• Préservation durable de la fertilité des sols par la création d'un humus riche en Matière Organique	<ul style="list-style-type: none">• Risque d'une faim d'azote lors des premiers jours après apports de BRF (peut être compensé par du fumier, ou attendre au moins 3 semaines avant plantation)• Coût de prestation pour le broyage ou achat d'un broyeur• Attention à l'utilisation de certaines essences (par exemple le neem).

Contactez la CCIMA au 72.17.17 pour plus d'informations et/ou pour un appui technique chez vous